

Privés de forum associatif

POLÉMIQUE L'association EPBE (Environnement patrimoine bourg Eysines) a vainement demandé à participer au forum associatif du samedi 5 septembre. Le bras de fer est engagé

JEAN-MICHEL LE BLANC

jmleblanc@sudouest.fr

Le 5 septembre prochain, les associations d'Eysines se retrouveront au Pinsan pour leur forum annuel. Une bonne occasion de se faire connaître et de se rencontrer. Toutefois, toutes les associations ne semblent pas les bienvenues puisque EPBE (Environnement patrimoine bourg Eysines) s'en est vue refuser l'entrée.

« Nous avons demandé à participer au forum dans trois courriers depuis début juin et nous n'avons pas eu de réponse », souligne la présidente Monique Guédon. Elle ajoute que, oralement, le maire Christine Bost lui a expliqué « qu'elle conditionnait notre participation au fait de sortir les panneaux jaunes que nos adhérents ont installé sur leur propriété ». « C'est une atteinte à liberté d'association et à la liberté d'expression d'une opinion, de la transmettre sans diffamation ni trouble de l'ordre public », commente Monique Guédon, par ailleurs avocate de profession.

« Sauvons le bourg »

Ces fameux panneaux jaunes « Sauvons le bourg » (accompagnés par l'adresse du blog de l'association) sont effectivement au centre de la polémique. Lors d'une rencontre le 8 juillet dernier entre Monique Guédon et Christine Bost, cette dernière a notamment transmis à l'association les doléances de certains riverains qui voient dans ces slogans colorés « une dégradation de leur environnement et donc un préjudice à la valeur de leur propre patrimoine ». Un argument que réfute la présidente d'EPBE, qui trouve les panneaux « jolis et pas de guingois ».

Initialement, EPBE a été créée pour s'opposer au projet immobilier porté par Bouygues, situé avenue de Picot et composé de quatre bâtiments de deux étages avec attique (un troisième niveau avec ter-



Steve Dubrel et Monique Guédon, respectivement vice-président et présidente d'EPBE (Environnement patrimoine bourg Eysines), devant le siège de l'association. PHOTO MICHEL DAVID

rasse). Désormais, l'association a étendu son action à un périmètre de 500 mètres autour des deux sites inscrits au patrimoine des monuments historiques, le pigeonnier et la maison noble de Bois Salut, dite « Maison Guiraud ».

Monique Guédon s'interroge également sur les critères retenus pour participer au forum des associations : « Nous sommes une nouvelle association, nous avons notre siège social sur Eysines et nous sommes résolument apolitiques. Il n'y a pas d'élus d'Eysines parmi nos adhérents, nous accueillons tout le monde, notre position défend l'intérêt général et nous ne demandons pas de subventions afin de conserver notre indépendance ».

Sur le premier point, Julien Olivier, adjoint au maire d'Eysines peut apporter une réponse précise : « Le forum a pour objectif d'aider les familles à préparer leur rentrée. Il est

donc principalement ouvert aux associations sportives et culturelles, il ya aussi quelques exceptions, mais les relations entre la municipalité et EPBE sont un peu particulières. »

Bras de fer

La municipalité n'a visiblement guère apprécié ce « bras de fer » : « Faire ainsi appel à la presse et même au préfet pour une histoire anecdotique qui aurait pu être traitée avec sérénité, n'est sans doute pas la bonne méthode », précise Julien Olivier qui assure par ailleurs que « la porte n'est pas fermée ».

D'autre part, Julien Olivier reconnaît que « certaines demandes de l'association peuvent être entendues. Nous sommes nous aussi pour la protection de la richesse du patrimoine du bourg d'Eysines, mais la méthode employée par Sauvons le bourg est un peu particulière en voulant ainsi forcer le dialogue ».

Pour l'heure, forcé ou pas, le dialogue est quelque peu au point mort car Monique Guédon n'a nullement l'intention de demander à ses adhérents de décrocher leurs panneaux jaunes. « Le bourg est en danger », affirme-t-elle.

Toutefois, passé le forum, EPBE et la municipalité pourront peut-être trouver un terrain d'entente sur leurs préoccupations communes. « Lors de notre entretien cet été, raconte Monique Guédon, nous avons demandé au maire de mettre en place une réflexion sur la sauvegarde et la restauration du vieux bourg. Nous lui avons également suggéré de suivre l'initiative de Saint-Médard-en-Jalles de mettre à disposition des promoteurs une charte architecturale, afin de lister les préconisations en matière d'urbanisme. »

Blog : www.sauvonslebourg.fr